



VIVRE À LIMOGES-FOURCHES

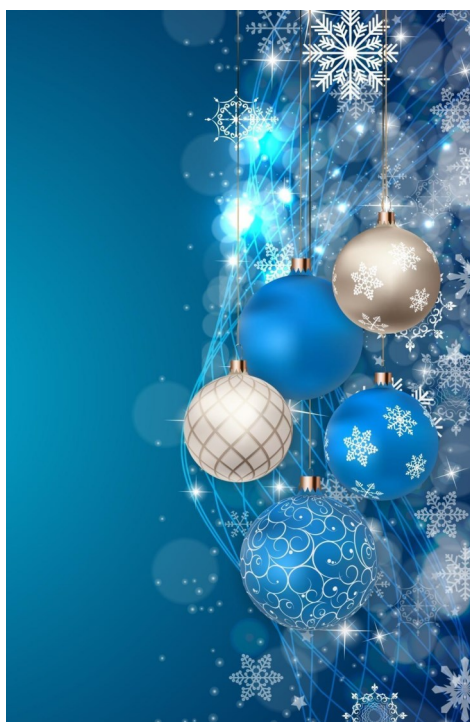
Votre magazine d'informations municipales

Edition n° 38—Janvier 2025



Bonne Année 2025

SOMMAIRE



Editorial page 3

Infos municipales

Les finances communales page 4

Travaux - Investissements page 6

Le règlement du cimetière page 7

Civisme et propreté page 7

Le SIVOM du Brasson et les écoles

Le Sivom du Brasson page 8

Les écoles page 9

Le Conseil Municipal des Jeunes page 11

Vie associative

La Maison des copains page 12

La fête du village page 13

La soirée tartiflette et le spectacle de magie page 14

Programme du foyer rural page 15

L'APELLF page 15

Le Comité Consultatif d'Action Sociale page 15

Vie locale

Air legend 2024 page 16

Concert Melody Gospel dans l'église Saint Médard page 17

Octobre rose page 18

La cérémonie du 11 novembre page 19

Un peu d'histoire du centre aéronautique de Melun Villaroche page 20

CAMVS : Mon Plan Rénov' : Valorisez votre logement page 21

Etat civil 2024 page 22

Recensement citoyen page 22

Inscriptions aux écoles du R.P.I. page 22

Informations diverses (plan, infos utiles) page 24

Nous vous communiquons les horaires d'ouverture au public de la mairie :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	fermé	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 16 h
Vendredi	fermé	14 h - 16 h
Samedi	11 h 30 - 12 h 30 (permanence des élus)	fermé



Tél : 01 64 38 87 08

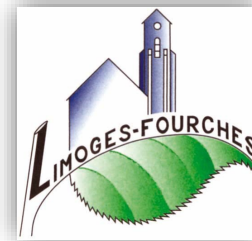
Email : mairie@limogesfourches.fr

Site internet : www.limogesfourches.fr

Pensez à installer l'application panneau pocket sur votre smartphone



EDITORIAL



2024 aura été une année marquée par de nombreux événements politiques, sportifs et sociaux. Certains ont été inattendus et d'autres heureux.

Dans l'ordre chronologique :

- * Les élections européennes avec un taux de participation en hausse et l'arrivée en tête du Rassemblement National. En conséquence, le Président de la République a dissous l'Assemblée Nationale, provoquant un séisme politique. Dans un délai court et à la veille des congés d'été, il a fallu organiser des élections législatives.
- * Avec les jeux olympiques et paralympiques, la France a brillé dans le monde entier. Ce grand événement s'est déroulé dans l'enthousiasme général et en toute sécurité. La ferveur populaire a été perceptible, lors de nombreuses épreuves où nos athlètes ont remporté des médailles.
- * Après des semaines d'attente, le Président de la République a enfin nommé un Premier Ministre. Cette nomination n'a pas fait l'unanimité des partis politiques, car aucun bloc n'avait une majorité absolue à lui seul. Au bout de trois mois, le budget de projet de loi du financement de la Sécurité Sociale pour 2025 est adopté par l'article 49.3 de la Constitution, ce qui a entraîné une motion de censure contre le gouvernement et de ce fait sa démission. C'est un fait inédit, car une telle situation ne s'est pas produite depuis 62 ans.
- * Cette année fut marquée par les commémorations du 80^{ème} anniversaire de la libération. Nous avons organisé une manifestation mémorielle dans notre village le samedi 31 août.
- * Le 7 décembre, c'est la réouverture de Notre Dame de Paris. Quelle fierté pour les Français ! Ces travaux inédits ont duré plus de 5 ans.

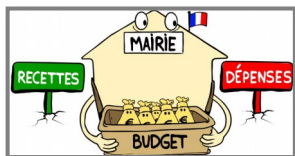
Que sera 2025 ? Pour beaucoup d'entre nous, ce sera une année avec des inquiétudes, des incertitudes et des angoisses dans un monde agité et instable.

Restons positifs et optimistes et croyons en un avenir meilleur et stable. Tout au long de son histoire, notre pays s'est toujours relevé des moments difficiles, grâce à une cohésion nationale.

Pour tous les habitants de notre village, je formule des vœux de bonne santé, de bonheur et de joie, ainsi qu'à leurs proches.

Le Maire
Philippe CHARPENTIER

*les conseillers municipaux
et les jeunes du CMI vous
souhaitent une bonne et heureuse
Année 2025*



Les finances communales

Avant de présenter l'estimation des postes de recettes et dépenses 2024 réalisée sur les chiffres comptables connus début novembre, il est utile de se pencher sur les informations transmises par le Trésor Public et qui permettent de caractériser les résultats de la gestion 2023 au travers de quelques ratios, puis de mesurer l'évolution de nos recettes et dépenses de 2019 à 2023.

1. Ratios de comparaison en moyenne par habitant avec ceux des communes relevant de la même strate (500 à 2000 habitants) aux niveaux : communal, départemental, régional et national

ANNEE 2023
570 HABITANTS

	Commune	Département	Région	National
Fonds de roulement fin exercice (€)	775	675	674	576
En cours dette (€) (103,449 €)	184	484	485	576
% impôts locaux dans Produits de Fonctionnement	34	43	46	41
Nbre moyen Etablissements soumis à CFE	66	50	54	48
Charges de personnel	303	328	333	315
Taux de foncier bâti	34	39	34	39

Le fonds de roulement fin 2023 : 292 j de dépenses de fonctionnement









Que retirer de la lecture de ces chiffres pour la commune ?

La totalité des ratios présente des résultats comparatifs à son avantage, que ce soit :

- ⇒ le fonds de roulement qui permet de dégager un excédent de ressources stables (équivalent à 292 jours de dépenses de fonctionnement),
- ⇒ le poids des impôts locaux dans les ressources abondant les produits de fonctionnement,
- ⇒ les charges de personnel,
- ⇒ le taux d'imposition du foncier bâti qui, à l'exception de l'année 2022, est resté stable depuis le début de la mandature.

Il faut cependant ajouter à ces commentaires non seulement la disparition totale de la dotation globale de fonctionnement mais aussi le prélèvement annuel FNGIR (54 424 € en 2024) institué en 2010 à la charge des communes à l'occasion de la disparition de la taxe professionnelle.

2. Historique de l'évolution des postes de recettes et dépenses sur 5 ans (2019/2025)

En €	Tableau de synthèse					Évolution		
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution	2022/2023	2019/2023
Produits réels de fonctionnement	575 547	579 278	635 063	607 648	659 814		8,6 %	14,6 %
Charges réelles de fonctionnement	577 995	465 788	558 467	584 613	552 950		-5,4 %	-4,3 %
Capacité d'autofinancement brute	-2 448	113 490	76 596	23 035	106 864		363,9 %	-
Capacité d'autofinancement nette	-20 453	94 959	57 521	-4 704	78 503		-	-
Dépenses d'équipement	509 936	216 024	710 365	394 186	306 023		-22,4 %	-40,0 %
Dettes financières	99 095	79 874	160 799	133 060	104 700		-21,3 %	5,7 %
Fonds de roulement	241 800	438 865	160 202	332 182	442 017		33,1 %	82,8 %
Trésorerie	241 082	553 486	153 089	330 738	440 390		33,2 %	82,7 %

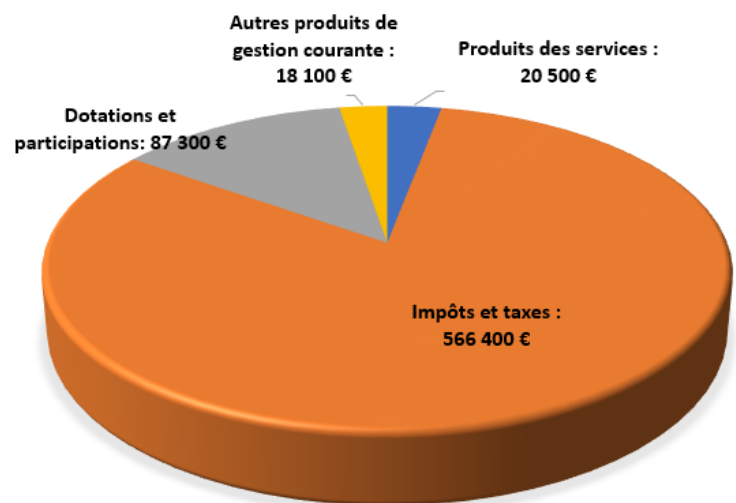
Que montrent ces chiffres ?

- ⇒ Nos produits de fonctionnement ont continué à croître malgré la disparition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et la non indexation de l'allocation censée amortir la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- ⇒ Les charges de fonctionnement ont été contenues malgré la poussée de l'inflation.
- ⇒ La Capacité d'Autofinancement (CAF) brute et la CAF nette sont restées à un niveau très satisfaisant tout au long de la période.
- ⇒ Les dépenses d'équipement restent importantes au fil des ans, permettant ainsi le maintien en bon état des équipements et voiries communales.
- ⇒ Fonds de roulement et trésorerie atteignent un niveau optimum en fin de période.

3. Recettes et dépenses estimées à fin 2024 (base comptabilité début novembre)

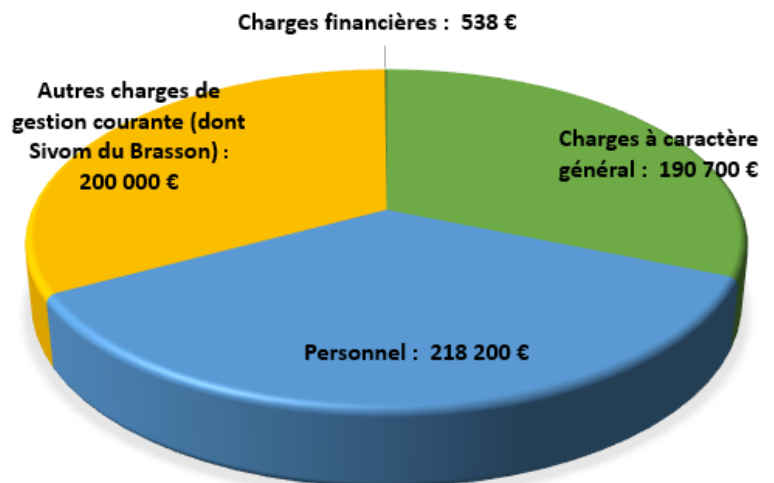
Les recettes de fonctionnement

La totalité des recettes sera ainsi supérieure de 5 % à celle de 2023 malgré une faible baisse des impôts et taxes perçues.

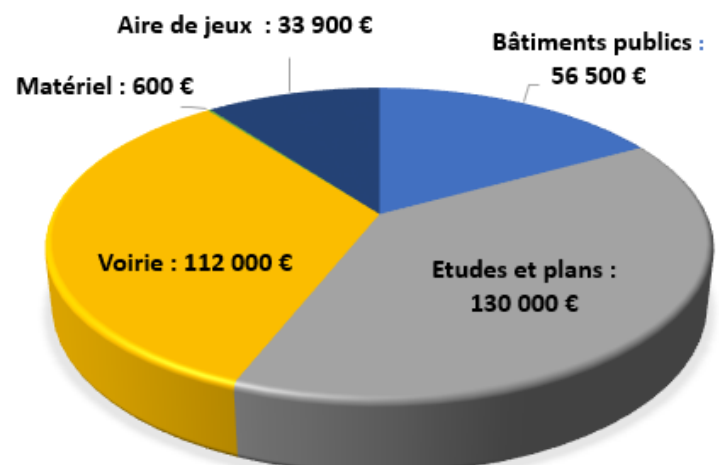


Les dépenses de fonctionnement

Le total de ces dépenses est en nette baisse grâce aux charges à caractère général et à celles de gestion courante. Seules les dépenses de personnel augmentent principalement en raison de l'accroissement du taux du contrat d'assurance des personnels ainsi que de l'évolution réglementaire des indices de rémunération. L'effectif est, quant à lui, resté stable.



Les dépenses d'investissement





Travaux - Investissements

Rappel des réalisations 2024

⇒ Réfection de la voirie rue de Bougainville.



⇒ Aménagement d'un trottoir rue de la Seigneurie.



⇒ Défense incendie rue du Parc.



⇒ Réalisation d'un passage piéton éclairé au rond point de la RD 619.

Investissements 2025

- ⇒ Remplacement du bardage bois de la cuisine de la salle polyvalente.
- ⇒ Rénovation du pignon sud de la mairie, financée à hauteur de 50 % par un fond de concours de la CAMVS.
- ⇒ Plantations d'arbres et de haies sur l'aire de jeux du Parc.
- ⇒ Plantations d'arbres dans la cour de l'école Les Merisiers.
- ⇒ Aménagement d'un parcours de santé sur le terrain de sports, financé à hauteur de 50 % par la région Ile-de-France.
- ⇒ Réalisation d'un ilot directionnel en pavés au croisement de la rue des Ecoles et de la place du Souvenir.
- ⇒ Installations de défibrillateurs dans les arrêts de bus rue du Parc et place Louis Bullot.
- ⇒ Achat d'un camion benne de 3.5 Tonnes, financé à 50 % par un fond de concours de la CAMVS.
- ⇒ Amélioration du passage piéton de l'école par la pose de 2 personnages écoliers.
- ⇒ Réalisations d'un préau et d'un vestiaire à l'école Les Merisiers, financées à hauteur de 70 % par le Département et la Région dans le cadre du contrat rural.



Le règlement du cimetière

Le règlement du cimetière de Limoges-Fourches a été établi par arrêté Div 19/2024.

Ce règlement est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.limogesfourches.fr

Tarifs des concessions (pleine terre ou caveau) du cimetière, du colombarium :

1/ Cimetière (concessions : pleine terre ou caveau) :

- ⇒ Concessions de 2m² trentenaire - entouragement de la semelle : 1.40 m x 2.40 m (2 places) : **300,00 €**
- ⇒ Concessions de 4m² trentenaire - entouragement de la semelle : 2.80 m x 4.80 m (4 places) : **600.00 €**
- ⇒ **Caveau provisoire** : le placement en caveau provisoire est gratuit pendant 30 jours et ne peut durer plus de 6 mois (cf règlement du cimetière). Au-delà, il est payant, sauf en cas de force majeure. Le droit de séjour, par jour et par cercueil : **10 €.**

2/ Colombarium :

- ⇒ Concession sur 15 ans : **300,00 €**
- ⇒ Concession sur 30 ans : **400,00 €.**

Dans le cadre de la mise à jour des données du cimetière communal, la commune collecte actuellement toutes les informations utiles relatives aux concessions funéraires : titres de concession, coordonnées des concessionnaires ou des ayants-droits, liens de parenté avec les défunts... Merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie.



Civisme et propreté


La propreté de notre village est l'affaire de tous ! Chacun de nous peut contribuer à la qualité de notre cadre de vie. Grâce à l'effort de tous, une ville propre, c'est possible !

Garder le village propre, c'est une des missions de la municipalité, mais c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous.

Rendre le village propre est un perpétuel « combat », notamment contre les incivilités de toutes sortes de ceux qui ne respectent pas les règles de vie.

Il appartient à tous, municipalité, habitants et usagers, de respecter et protéger notre environnement, nos rues, nos trottoirs, nos chemins, etc...


Chaque geste compte, il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année, pour que la propreté soit durable, que notre village reste propre, beau, accueillant et agréable à vivre.



COURS DE YOGA GRATUIT

- 1- Pliez vos jambes
- 2- Gardez le dos droit
- 3- Inclinez votre buste

**et RAMASSEZ LA CROTTE
DE VOTRE ANIMAL**





**LES CROTTE
C'EST DANS LE SAC**



**NETTOYEZ
DERRIÈRE
VOTRE
CHIEN**

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition rue des Thuyas, place de l'Eglise, à l'entrée du stade et place Louis Bullot à Fourches.

Le SIVOM du BRASSON

Composition de l'équipe

Depuis le 1^{er} décembre, elle est la suivante :

- Madame **LAWSON Tiffany** est en charge du Secrétariat,
- Monsieur **COTTENS Jérémie** encadre et anime l'équipe composée de Mesdames :
 - * **BASROGER Sylvie**,
 - * **CORREIRA Ingrid**,
 - * **GENEVRIER Céline**,
 - * **GOMES FLORES Ana**,
 - * **MASSOULE Gaëlle**,
 - * **PIRES Marie-Christine**,
 - * **VERHEYDEN Beata**.

Extension de l'école des Quatre Chemins

Les travaux se déroulent comme prévu et en sont dorénavant au stade du second œuvre.

La mise à jour du planning géré par le maître d'œuvre permet d'envisager une livraison des locaux au cours du premier trimestre 2025.

Jusqu'à ce moment, la restauration des enfants continuera à se faire à Limoges-Fourches pour les maternelles et à Evry-Grégy-sur-Yerres pour les primaires.



Panneau pocket

Depuis novembre 2024, vous pouvez consulter le site « **PANNEAU POCKET** » du Sivom du Brasson pour prendre connaissance des informations intéressant la vie périscolaire.

Permanence téléphonique et accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Tel : 09 60 40 73 28

Email : sivom.dubrasson@laposte.net

École maternelle Les Merisiers de Limoges-Fourches

Le lundi 2 septembre, les élèves de maternelle ont fait leur rentrée à l'école. Cette année, l'école maternelle accueille 45 élèves.

Les élèves sont répartis en 2 classes :

- 1 classe de 23 PS-MS
- 1 classe de 22 MS-GS

L'année scolaire sera placée sous le thème des saisons, des événements et du sport !

L'école travaille cette année «**AU FIL DES SAISONS**» pour permettre aux élèves de se repérer dans le temps. Trois journées sportives se sont déroulées depuis la rentrée : le 06/09 pour la **journée des jeux paralympiques**, le 18/09 pour la **journée nationale du sport à l'école** et le 08/10 pour la **course ELA**.

Durant la semaine du goût, les élèves ont pu confectionner des confitures de prunes et de pommes avec l'intervention de *TERRE DE VERT*. Ils se sont également familiarisés avec des citrouilles pour un merveilleux fleurissement avec l'intervention de *DFLEURS AU NATUREL*.

L'école bénéficie toujours de **cours de musique** dispensés par un professeur de musique du Centre Musical Rural (C.M.R) avec Yosr, tous les jeudis après-midis. Ils continuent d'apprendre à chanter, à découvrir des œuvres musicales classiques mais aussi des instruments de musique ou à réaliser des activités rythmiques.

Les élèves de GS ont participé aux cérémonies du 11 novembre dans les deux communes du RPI. Ils ont appris en classe la Marseillaise et l'ont chantée. Ils ont rendu hommage aux combattants par la réalisation d'objets symboliques déposés aux pieds des monuments aux morts.

Pour toute l'école : sortie découverte autour de la faune et la flore dans les bois avec une intervenante, course pour le Téléthon, réalisation de cadeaux pour le Marché de Noël, atelier confections avec *DFLEURS AU NATUREL*, Chorale de Noël le 19/12 à Lissy pour tous ou encore spectacle et goûter de fin d'année.



Ecole élémentaire de Lissy

Chers lecteurs,

Voici quelques nouvelles des écoliers de l'école de Lissy. Il y a trois classes, une classe de CP/CE1 à côté de la mairie et deux classes de CP/CE2 et CM1/CM2 dans la grande école. Nous attendons l'achèvement des travaux d'extension de cette dernière afin que les trois classes soient réunies sur un même lieu.

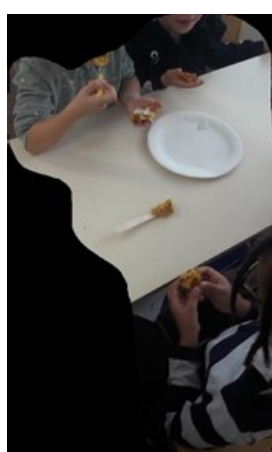
Dès le début de l'année scolaire, nous avons vécu plusieurs moments forts tels que « Air Legend à l'école ». Les élèves ont observé le show aérien et réalisé des figures géantes visibles du ciel pour les pilotes.



Lors de la rencontre « Les jeux coopératifs de Lissy », les enfants des trois classes étaient mélangés et ont circulé le temps d'une matinée sur des jeux faisant appel à la coopération entre enfants, petits comme grands : relais, parcours aveugle, cerveaux musicaux sans élimination, déménageurs...



Juste avant les vacances d'automne, selon leur classe, les enfants ont réalisé un petit déjeuner équilibré, un atelier de cuisine (gaufres au potimarron) et dégusté des aliments aux diverses saveurs à l'occasion de « La semaine du goût ».



Au retour des vacances, nous avons préparé en classe les cérémonies du 11 novembre au travers de la lecture d'albums, le chant de l'hymne national et la réalisation d'objets du souvenir à déposer aux monuments aux morts de Lissy et Limoges-Fourches.

Fin 2024, au programme : arts plastiques de Noël (en vue du marché de Noël) et chorale de Noël préparée conjointement avec les élèves de la maternelle.

Bonne lecture à tous.

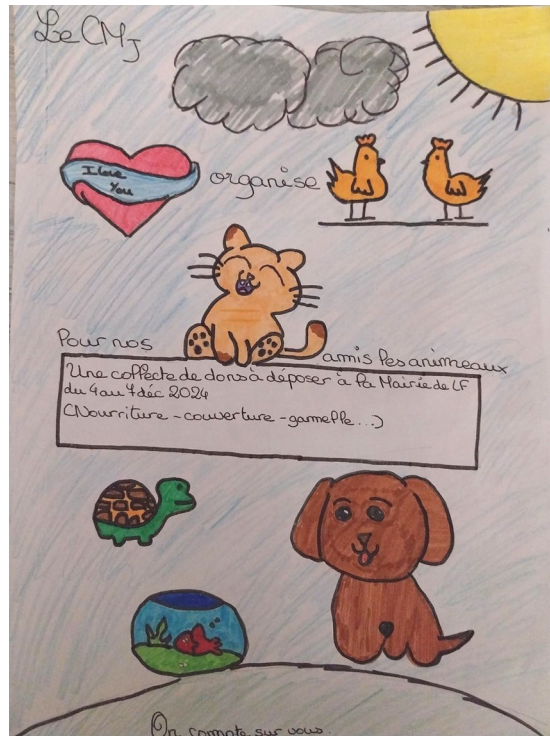


Projets demandés par le C.M.J.

- ⇒ Mettre des nichoirs pour les oiseaux.
- ⇒ Faire des plates-bandes sauvages avec des fleurs.
- ⇒ Faire une collecte pour la SPA.
- ⇒ Faire une collecte pour les enfants défavorisés de Rubelles.
- ⇒ Réaliser un ramassage des déchets deux fois par an.
- ⇒ Créer un atelier couture.
- ⇒ Organiser une sortie zoo.
- ⇒ Organiser une soirée pizza/ciné.
- ⇒ Participer à la distribution des colis des anciens.



L'équipe du C.M.J. a réalisé deux flyers afin de récolter des dons pour les animaux :

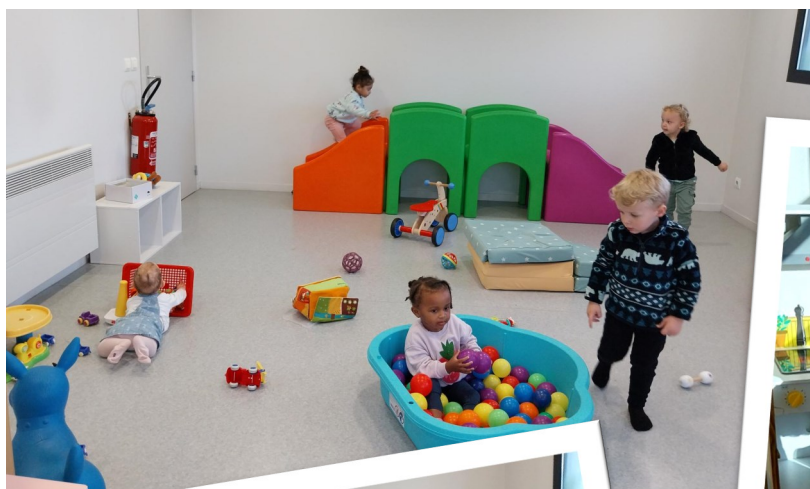


Le rocher choisi par l'ancienne équipe du C.M.J. sera installé en 2025.





Motricité et activités manuelles des tous petits de la Maison des copains





La fête du village
Samedi 7 septembre 2024



Jeux gonflables



Rémy et David sont les gagnants de la finale

Tournoi de pétanque





FOYER RURAL
LIMOGES- FOURCHES

La soirée tartiflette et le spectacle de magie

Samedi 23 novembre 2024





Programme du foyer rural



Prochains rendez-vous en 2025 :

- | | |
|------------------------------|----------------------------------|
| VENDREDI 24 JANVIER : | <u>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</u> |
| SAMEDI 22 MARS : | <u>LOTO</u> |
| LUNDI 14 AVRIL : | <u>PARC ASTERIX</u> |
| LUNDI 21 AVRIL : | <u>CHASSE AUX CŒUFS</u> |
| DIMANCHE 18 MAI : | <u>BROCANTE</u> |
| SAMEDI 7 JUIN : | <u>ACCROBRANCHE</u> |
| JUIN (À PRÉCISER) | <u>FÊTE DU VILLAGE</u> |



L'association des Parents d'élèves de Lissy et Limoges-Fourches


Un grand merci à l'APELLF qui a organisé le marché de Noël du 7 décembre 2024 et la vente de chocolats dont les fonds seront investis pour les enfants des écoles du RPI.



Le Comité Consultatif d'Action Sociale

Le CCAS a voté la reconduction :



⇒ l'achat de colis de Noël  à chaque aîné de plus de 70 ans ainsi que l'organisation d'un repas festif le 25 janvier 2025, avec un spectacle de magie et la participation des jeunes du C.M.J.

⇒ le versement d'une allocation de rentrée scolaire d'un montant de 60 € aux parents d'élèves scolarisés dans un établissement d'enseignement secondaire. Cette année, 32 familles limofurcaciennes ont bénéficié de cette allocation.



Air Legend 2024 — Les 14 & 15 septembre 2024

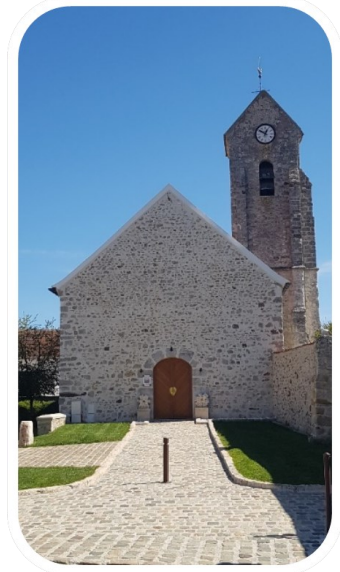


Les visiteurs ont pu retrouver les légendaires avions de la seconde guerre mondiale, découvrir des simulateurs de vols et vivre les années 40 grâce aux villages de reconstitution.

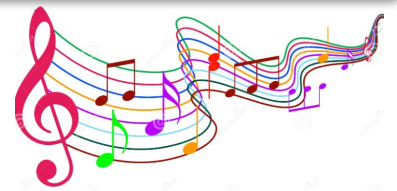
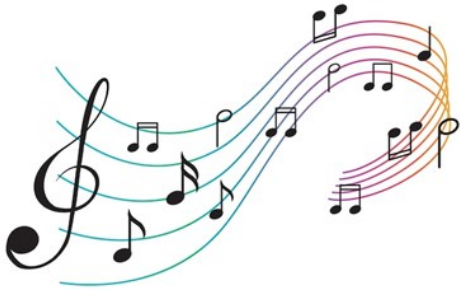


Concert Melody Gospel dans l'église Saint Médard

Samedi 28 septembre 2024



Une forte participation
avec 140 spectateurs !



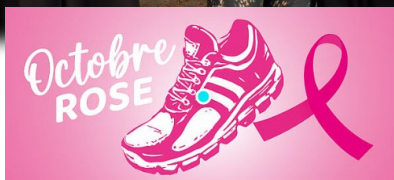
DATE!
à **RETENIR!**

**PROCHAIN CONCERT
MELODY GOSPEL :
DÉCEMBRE 2025**



Octobre rose

Samedi 26 octobre 2024



Le 26 octobre, Limoges-Fourches a célébré Octobre rose. Cette 2^{ème} édition a remporté un beau succès avec de nombreux participants. Une marche et une collecte de soutiens-gorges ont été organisées afin de sensibiliser les femmes au cancer du sein et surtout à l'importance du dépistage. Les 80 soutiens-gorges collectés ont été remis à l'association Plus rose la vie, basée à Thorigny-sur-Marne, qui œuvre en faveur de la prévention du cancer du sein, en particulier auprès des femmes de moins de 50 ans (non concernées par le dépistage organisé par la Sécurité sociale). Chaque soutien-gorge est ensuite redonné à une association humanitaire.



La cérémonie du 11 novembre





Un peu d'histoire du centre aéronautique de Melun Villaroche

Cet aérodrome est l'un des hauts lieux de l'industrie aéronautique française.

En 1939, il devient un terrain militaire occupé en août 1940 par les troupes allemandes. Il fut doté de 2 pistes bétonnées. A la libération, l'US Air Force s'y installe. **En 1945**, la SNECMA obtient le droit de construire des bâtiments, pour y abriter ses moyens d'études et d'essais en vol. Dassault installe des ateliers d'assemblage. **Entre 1945 et 1972**, presque tous les avions militaires et d'affaires y accomplissent leur premier vol et leurs essais.

C'est à Villaroche que les avions militaires les plus célèbres, tels que le Mystère III, le Mystère IV, l'Etendard II, le Mirage III, le Mirage IV, le Mirage 50 et que les avions de liaison tels que le Mystère 20 et le Falcon 10 font leur premier vol. C'est aussi à Villaroche **en 1997** que s'installe la Société Européenne de Propulsion (SEP). Elle réalise des moteurs-fusées pour avions, puis participe au programme de lancement des satellites, entre autres le 3^{ème} étage d'Ariane 1 à 4.

C'est **en octobre 1952** qu'un avion franchit le mur du son, soit 1 224 km/h. La région melunaise connaît alors le premier double bang avec un Mystère IV, ayant comme pilote Constantin ROZANOFF. Celui-ci trouve la mort le 3 avril 1954 aux commandes d'un mystère IV, devant un parterre de ministres français et anglais venus assister à une démonstration. L'accident se produit face au village de Réau, une stèle rappelle cet événement tragique.

En 1995, les militaires quittent le terrain. A cette époque, on comptait 40 000 mouvements aériens à Villaroche.

En 1997, la plateforme de Villaroche est confiée à un syndicat mixte, le SYMPAV, qui assure la gestion du patrimoine, à savoir :

- ⇒ une piste Est-Ouest de 1 875 m sur 45 m de large équipée d'un ISL,
- ⇒ une piste Nord-Sud de 1 300 m sur 30 m de large,
- ⇒ une tour de contrôle édifiée en 1994,
- ⇒ de nombreux bâtiments et hangars,
- ⇒ un service pompiers.

La superficie totale du terrain est de 525 hectares, dont 110 hectares sur la commune de Limoges-Fourches.

L'aérodrome est dédié essentiellement à une aviation d'affaires et non à de gros porteurs assurant un service régulier.



C. ROZANOFF
devant un Mystère IV





Mon Plan Rénov' : Valorisez votre logement

Depuis 2022, l'Agglomération Melun Val de Seine propose le dispositif Mon Plan Rénov', un service public gratuit destiné à accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique, que ce soit pour une maison individuelle ou une copropriété.

Trois conseillers France Rénov' sont à votre disposition pour vous guider dans le choix et la hiérarchisation des travaux les plus adaptés à votre logement. Ils vous aident à analyser les diagnostics, comprendre les devis et vous informent sur les aides financières disponibles. Leur accompagnement se poursuit jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Selon vos revenus, la nature des travaux et l'ancienneté de votre habitation, vous pouvez également bénéficier d'une aide supplémentaire de l'Agglomération, qui vient en complément des subventions de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Ma Prime Rénov').

Ce service vous offre l'opportunité de valoriser votre bien en améliorant son diagnostic énergétique, d'augmenter votre confort au quotidien, de réaliser des économies, tout en réduisant votre impact environnemental. Il est le fruit d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français et le Département de Seine-et-Marne.

500 ménages de l'Agglomération Melun Val de Seine ont bénéficié d'un accompagnement France Rénov' en 2023.

Les propriétaires peuvent prendre rendez-vous avec un conseiller France Rénov' :

- sur le site www.melunvaldeseine.fr
- par téléphone au 01 64 98 11 79.



Mon plan rénovation
MELUN VAL DE SEINE

Un projet de
Rénovation Énergétique?

L'AGGLO vous accompagne

Conseils gratuits
Aides financières



Etat civil 2024

Naissances : nous avons eu 7 naissances dont :

- 17 janvier Quentin, Alain, Patrick **PIZOT**
- 11 février Sacha **WACHE**
- 30 mars Ambre, Nicole, Irène **BOURGEOIS**



Regrets



- 6 mars Gizèle, Simonne **JOURQUIN**



Recensement citoyen

Vous êtes Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^{ème} mois pour le faire.

Le recensement se fait à la mairie de votre domicile, en apportant les documents suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Copie du livret de famille à jour,
- Copie d'un justificatif de domicile.

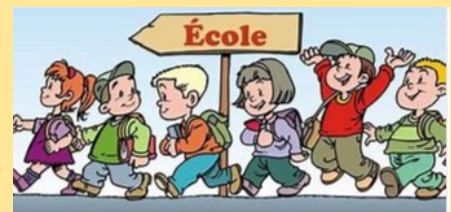


**Inscriptions aux écoles du R.P.I.
(Limoges-Fourches/Lissy)**

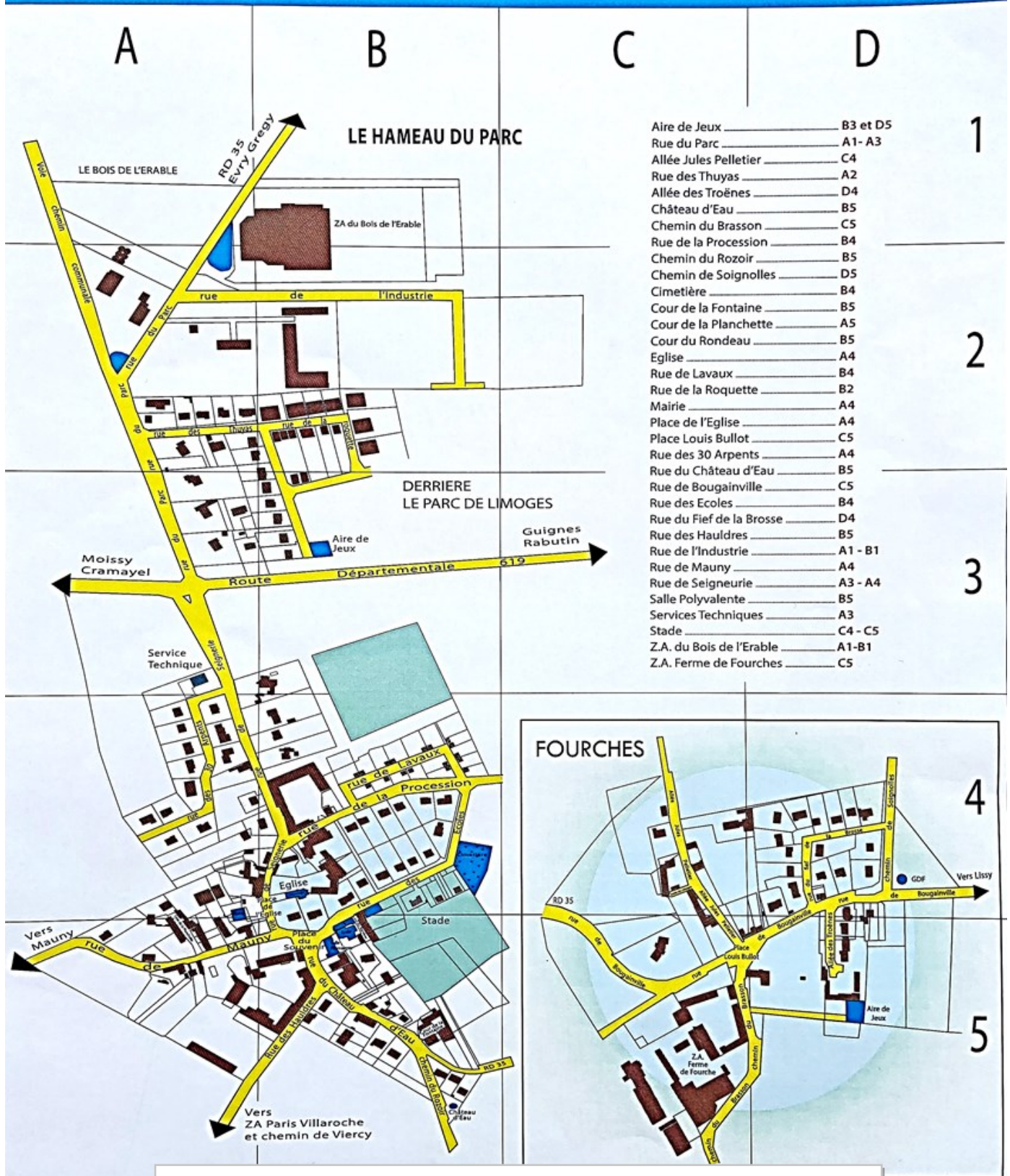
En vue de l'organisation de la rentrée scolaire 2025/2026 et afin d'anticiper au mieux les effectifs, l'inscription aux écoles du R.P.I. se fait **dès maintenant en mairie**.

Se munir impérativement des documents suivants :

- Copie du livret de famille,
- Copie du carnet de santé,
- Copie d'un justificatif de domicile.



LIMOGES-FOURCHES



MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 14h00 - 18h00

Mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00

Vendredi : 14h00 - 16h00

Samedi : 11h30 - 12h30 (Permanence des Elus)

Tel : 01 64 38 87 08 /mairie@limogesfourches.fr

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le samedi : 11 h 30 - 12 h 30
Le lundi : 18 h 00 - 19 h 00
Tél d'urgence week-end et jours fériés :
06 85 97 28 85

SIVOM DU BRASSON (RPI)

Cantine, étude, garderie, transport scolaire :
Tél : 09 60 40 73 28
Courriel : sivom.dubrasson@laposte.net

EDUCATION NATIONALE

Ecole de Limoges-Fourches

Tél : 01 64 38 86 40
Courriel : ce.0770104v@ac-creteil.fr

Ecole de Lissy

Tél : 01 60 69 45 04
Courriel : ce.0770105w@ac-creteil.fr

TRANSPORTS SNCF

Ile de France
www.transilien.com
Tél : 36 58
(Infos horaire, trafic, objets trouvés)
Grandes lignes
www.sncf.com
Tél : 36 35
(Billets, trafic, horaires, services)

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Tél : 09 70 80 96 63
de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi

TAXI

M. ANIORTE : 06 60 17 90 79

AMBULANCE / VCL

M. NAIT AKLI : 01 69 40 07 94
24h/24 et 7j/7

ASSISTANTES MATERNELLES AGREÉES LIMOGES-FOURCHES

Séverine COLET

Tél : 06 46 34 43 62

Arbia MEZIANI

Tél : 06 12 72 81 78

Nathalie RODDIER

Tél : 06 95 47 99 96

ASSOCIATION DS GUÊPES- FRELONS

Tél : 07 67 14 74 63
Email : dsguepes.frelons@free.fr
Destruction de nids de guêpes, frelons
Récupération d'essaims d'abeilles

INFIRMIERS A DOMICILE

52 av. Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL
Soins sur rendez-vous
CAPPELAERE Laurent : 06 64 29 03 70
BRISSAC Aurélien : 06 59 08 19 67
FAUSTIN Agnès : 06 20 25 08 56
JEAN-CHARLES Maëli : 06 62 39 59 85

SOIGNOLLES-EN-BRIE (77111)

GILI Karine : 06 38 91 91 52

SANTÉ PÔLE

Centre hospitalier de Melun regroupant
l'hôpital, ainsi que les cliniques St Jean et
l'Ermitage
Tél : 01 81 74 17 17 (Hôpital)
Tél : 0 826 30 77 77 (Clinique)

Pôle médical de Sénart à Lieusaint

18 trait d'Union

Pôle santé de l'Ermitage à Dammarie-Les-Lys

186 rue Pierre Curie

Maison médicale St Michel à Moissy Cramayel (208, rue Mauloy)

Tél : 01 64 13 31 36

Maison médicale de l'Almont à Melun (39, Bd de l'Almont)

Tél : 01 60 68 28 12

Maison médicale Saint Nicolas à Rubelles (2, rue St Nicolas)

Tél : 01 64 52 11 40 (généraliste)
Tél : 01 60 59 25 17 (masseurs kinésithérapeutes)
Tél : 01 64 14 46 46 (dentiste)

SAMU : 15

POMPIER : 18

URGENCE : 17

CENTRE ANTIPOISON :

Tél : 01 40 05 48 48

SOS MEDECIN : BRIE-SENART

Tél : 36 24 ou 08 20 07 75 05

LES SERVICES PUBLICS

LA POSTE :

321 avenue Philippe Bur
77550 MOISSY CRAMAYEL
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi :
9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 30

Rue Motte

77550 MOISSY-CRAMAYEL

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 17 h 30
Samedi : 8 h 30 - 12 h 00
Tél : 3631

Site internet : laposte.net

SIETOM

Collecte porte à porte

Ordures ménagères : vendredi
Collecte sélective : mardi en semaines paires
Encombrants : 3^{ème} mercredi de chaque mois
Site : www.sietom77.com
Tél : 01 64 07 99 75

DECHETTERIE

Ouverture au public

Octobre à fin avril

Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
14 h 00 - 18 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

Mai à septembre

Mercredi, jeudi : 9 h 00 - 11 h 45
3 h 30 - 19 h 00
Vendredi, samedi : 10 h 00 - 19 h 00
Dimanche : 9 h 00 - 13 h 00

FRANCE TRAVAIL

Tél : 3949
Site : www.francetravail.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Hôtel des finances
20 quai Hippolyte Rossignol
77000 MELUN
Ouverture :
Lundi et Mardi : 8 h 30 - 12 h 00
et 13 h 30 - 16 h 00
Merc, Jeudi et Vend : 8 h 30 - 12 h 00
Tél : 01 64 41 33 00

COMMUNAUTE D'AGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE

297 rue Rousseau Vaudran
CS 30187
77198 Dammarie-les-Lys Cedex
Lundi au Vend : 8 h 30 - 12 h 15
et 13 h 30 - 17 h 30
Tél : 01 64 79 25 25

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

CPAM DE SEINE ET MARNE
77605 MARNE LA VALLEE cedex 03
Tél : 3646
Site internet : www.ameli.fr

GENDARMERIE

1ter, rue Etienne Tétrot
77170 COUBERT
Tél : 01 64 06 66 78

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Daisy LUCZAK
daisy.luczak@departement77.fr

Jean-Marc CHANUSSOT
jean-marc.chanussot@departement77.fr

DÉPUTÉE

Céline THIÉBAULT MARTINEZ
Courriel :
celine.thiebault-martinez@assemblee-nationale.fr

PREFECTURE DE MELUN

12 rue des Saints Pères
Lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
Standard : 01 64 71 77 77

Rédaction : Philippe CHARPENTIER, Aline COUDERC,
Bernard HOMBOURGER, Valérie LECONTE, Céline LEVALLOIS,
Fabienne VANDEWINCKELE

Réalisation : Sandrine MORVAN

Tirage : 300 exemplaires

Directeur de publication : Philippe CHARPENTIER

IMPRIME PAR GEN CONTACT

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

MAIRIE

11, place de l'Eglise

77550 LIMOGES-FOURCHES